

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME-NORD

\*\*\*\*\*

SERVICES DU GOUVERNEUR

\*\*\*\*\*

COMMISSION REGIONALE DE  
PASSATION DES MARCHES

\*\*\*\*\*

MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

\*\*\*\*\*

FAR NORTH REGION

\*\*\*\*\*

GOVERNOR'S OFFICE

\*\*\*\*\*

REGIONAL TENDERS BOARD

\*\*\*\*\*

DELEGATED PROJECT OWNER

\*\*\*\*\*

0000015

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°

/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/TBEC/2023 DU

7/7/2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC  
ADMINISTRATIF AU CENTRE DE PROMOTION ET DE FORMATION DES AVEUGLES  
DE MAROUA (CPFAM), ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er , DÉPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc administratif au Centre de Promotion et de Formation des Aveugles de Maroua(CPFAM), Arrondissement de Maroua 1er, Département du Diamare, Région de l'Extrême-Nord.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

LOT 100: Installation et implantation du chantier

LOT 200 : Fondation

LOT 300 : Rez de chaussée

LOT 400 : Etage 1

LOT 500 : Etage 2

LOT 600 : Toiture et plafonnage

LOT 700 : Revêtement sols et peinture

LOT 800 : Menuiserie bois et métallique

LOT 900 : Electricité

LOT 1000 : Plomberie et sanitaire

### 3. Délais d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois

### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-quatre millions neuf cent trente-deux mille neuf cent quarante et un (84 932 941) Francs CFA TTC en crédit de paiement.

### 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent

## Dossier d'Appel d'Offres

### 7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du MINEPAT, de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : 57 94 110000 523314 et Autorisation de dépense : L133449

### 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de un million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent cinquante-cinq (1698655) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent avis.

### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres).

### 11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés (SIGAM), au plus tard le ..08/09/2023.... à 15 Heures minutes, heure locale et devra porter la mention suivante :

0 0 0 0 0 15 « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 07 AOUT 2023

N° \_\_\_\_\_ /AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/TBEC/2023 DU \_\_\_\_\_

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF  
AU CENTRE DE PROMOTION ET DE FORMATION DES AVEUGLES DE MAROUA (CPFAM),  
ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Publics (BIP) MINEPAT 2023

Imputation budgétaire : 57 94 110000 523314

Autorisation de dépense : L133449

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

### 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique et financière aura lieu le 08/09/2023 à 16 heures précises dans la salle de Conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14. Critères d'évaluation**

##### **14.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ou scannée;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
4. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

##### **14.2 Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
4. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 50 000 000 millions F CFA ;
5. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
6. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
7. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier, Véhicule de liaison, bétonnière et Autres matériels) ;
8. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);7
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

**NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.**

#### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et remplies les capacités techniques requises et évaluée la moins disante.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour

la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Extrême-Nord.

#### **Lutte Contre la Corruption**

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

Maroua, le \_\_\_\_\_

Le Gouverneur de l'Extrême-Nord  
(Autorité Contractante)

#### **Copie:**

- MINEPAT/YDE(ATCR)
- MINMAP/DGMI (ATCR)
- DRMINMAP-EN (POUR INFO)
- DRMINEPAT-EN (POUR PUBLICATION)
- ARMP/EN (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CRPM/EN (POUR INFO)
- SOPECAM (POUR PUBLICATION)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER.